

Systèmes d'énergie de qualité pour les villes de demain

Réponses

1. Reprise économique et croissance

-Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

QUEST (Quality Urban Energy Systems of Tomorrow) recommande au gouvernement fédéral de faciliter et de financer, en collaboration avec QUEST, la mise en œuvre de programmes pilotes d'amélioration du rendement énergétique des maisons au niveau communautaire. L'énergie est un intrant fondamental de l'économie. En mettant en œuvre des mesures d'amélioration du rendement énergétique qui réduisent le coût de l'énergie à long terme, le gouvernement fédéral peut aider tous les propriétaires de maisons et d'entreprises à mieux s'en tirer financièrement. En améliorant le rendement énergétique, on obtiendra tous les avantages économiques d'un vaste programme de stimulation sans engager de grandes dépenses au niveau fédéral. Il est possible d'améliorer les rendements énergétiques et de favoriser la croissance économique en mettant en place un programme communautaire de rénovation des maisons visant les objectifs suivants : • Appliquer avec succès, dans le cadre d'initiatives pilotes, des outils financiers tels le financement sur facture et les taxes d'améliorations locales (TAL) pour encourager la conservation et l'amélioration du rendement énergétique. • Éviter de financer des projets pilotes qui ne soient pas d'application générale et adopter des modèles de financement pratiques pouvant être mis en œuvre tant par le secteur privé que par le secteur public. QUEST est un réseau d'intervenants qui collaborent activement entre eux pour faire du Canada un chef de file mondial en conception, développement et applications de systèmes énergétiques communautaires intégrés (SECI), visant à créer des collectivités énergétiques intelligentes en reliant l'utilisation de l'énergie à l'utilisation des terres et des bâtiments, au transport, aux déchets, à l'eau et aux eaux usées. Le Canada est à la croisée des chemins en ce qui concerne ces collectivités. Comme près de 80 % des Canadiens vivent dans un centre urbain ou à proximité, les pressions qui s'exercent sur une infrastructure surchargée et vieillissante ne cessent pas de croître. Avec des densités croissantes et des infrastructures surchargées, les collectivités canadiennes, qu'elles soient urbaines, petites, rurales ou isolées, constituent maintenant la principale source de consommation intérieure d'énergie (60 %) au Canada, d'après le rapport *Solutions énergétiques intégrées pour les collectivités – Plan d'action* publié en 2009 par le Conseil des ministres de l'Énergie. Le plan d'action invite le gouvernement fédéral à consacrer des efforts au soutien de solutions énergétiques intégrées pour les collectivités, qui peuvent prendre la forme d'un programme communautaire de rénovation des maisons. Les programmes pilotes réalisés à Nelson, en Colombie-Britannique, pour mettre à l'essai le financement sur facturation, et à Whitehorse, au Yukon, pour financer l'infrastructure municipale au moyen de TAL, devraient être étendus et reproduits dans l'ensemble des provinces et des territoires. Si ces programmes se révèlent économiques et appuient les objectifs de la politique, il conviendrait de mettre en place des programmes commerciaux à long terme.

2. Création d'emplois

-Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

QUEST recommande que le gouvernement fédéral adopte les systèmes énergétiques communautaires intégrés comme élément d'un plan à long terme d'investissement dans l'infrastructure municipale destiné à faire du Canada un champion mondial des collectivités énergétiques intelligentes, en collaboration avec QUEST et la Fédération canadienne des municipalités. La compétitivité – attirer et garder les éléments compétents et favoriser un marché d'exportation compétitif – nécessitera des investissements fédéraux stratégiques dans l'infrastructure et les biens communautaires afin de permettre aux collectivités de réaliser des progrès considérables en matière de durabilité tout en profitant de la création d'emplois nécessaires, suscitant des investissements et engendrant de l'innovation. La compétitivité future du Canada dépend de notre capacité de faire de nos collectivités des endroits attrayants pour l'investissement et la prospérité économique. Dans une étude réalisée en 2010, QUEST a quantifié les avantages d'une approche intégrée de l'utilisation des terres, de l'énergie et des transports. Sans tenir compte des avantages d'autres grands projets (égouts, eau, déchets et transport de marchandises), l'étude montre que les collectivités canadiennes pourraient réduire leurs dépenses de capital, de main-d'œuvre et d'énergie d'un montant pouvant atteindre 29 milliards de dollars d'ici 2050 grâce à une mise en œuvre dynamique de politiques fondées sur les systèmes énergétiques communautaires intégrés. Cela pourrait entraîner une augmentation de 0,3 à 0,9 % du PIB et une hausse pouvant atteindre 0,4 % du niveau de l'emploi. Toutefois, les SECI ont plus que des avantages économiques. D'après la même étude, ils peuvent entraîner des réductions annuelles de 5 à 12 % des émissions de gaz à effet de serre. Le gouvernement du Canada s'est engagé à renforcer la compétitivité des collectivités du Canada en investissant dans les éléments d'infrastructure essentiels. Un nouveau plan à long terme d'investissement dans l'infrastructure municipale devrait avoir les objectifs suivants :

- Viser à renforcer l'infrastructure communautaire et à mettre en œuvre des SECI, comprenant par exemple des systèmes de chauffage et de refroidissement de district.
- Aider les municipalités, l'industrie et les services publics à accéder facilement aux données, études et analyses portant sur l'énergie afin de faciliter la prise de décisions.
- Contribuer à l'établissement de programmes de formation, de stages et de création de capacités pouvant favoriser les investissements dans l'infrastructure afin de répondre aux besoins locaux en énergie.

QUEST considère comme bâtisseur communautaire quiconque s'occupe de planification, de conception, de financement, d'assurance, de services et de construction dans une collectivité.

3. Changement démographique

-Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

QUEST recommande au gouvernement fédéral d'appuyer l'objectif d'une énergie abordable pour les aînés et de favoriser la croissance de l'économie verte au Canada en encourageant l'adoption de SECI en collaboration avec QUEST. D'ici 2031, le nombre des aînés canadiens devrait atteindre environ 9 millions, c'est-à-dire 25 % de la population totale du pays, ce qui signifie qu'un Canadien sur quatre aura plus de 65 ans. Au Canada, le vieillissement constitue un problème sérieux, non seulement du point de vue des soins de santé et des besoins de compétences à long terme, mais aussi pour ce qui est d'assurer une bonne qualité de vie préservant la dignité et la mobilité. Les plus grands obstacles à affronter quand

on vieillit sont d'ordre physique. La plupart de nos aînés (61 %) vivront dans des banlieues et découvriront un beau matin que, quels que soient leurs besoins et où qu'ils doivent se rendre, ils ont perdu la capacité (et parfois le droit) de conduire une voiture. Pour préparer le Canada à s'occuper d'une population vieillissante, nous devons commencer à repenser l'environnement bâti. Par exemple, nous pourrions commencer par réaménager les quartiers traditionnels de banlieue pour permettre aux aînés d'y rester en donnant aux moins âgés d'entre eux la possibilité de quitter leur maison unifamiliale pour vivre dans un appartement conçu à l'intention de tous les groupes d'âge. Les frais liés à l'énergie se classent ordinairement en deuxième place, après le loyer, parmi les plus importantes dépenses des familles et des aînés qui ont des difficultés financières, s'élevant souvent à 30 % du revenu total du ménage, rien que pour maintenir l'éclairage. Le gouvernement du Canada s'est engagé à satisfaire aux besoins des aînés canadiens. Pour leur assurer une énergie abordable et favoriser la croissance de l'économie verte, le gouvernement devrait notamment prendre les mesures suivantes : • Appuyer le développement de collectivités conviviales pour les aînés, dans le cadre du nouveau plan à long terme de soutien de l'infrastructure municipale de façon à renforcer et améliorer la santé, la participation, la sécurité et la qualité de vie. • Utiliser des services fédéraux existants, comme le programme d'évaluation Énerguide, pour offrir aux aînés des vérifications du rendement énergétique de leur maison et relier les résultats aux programmes d'encouragement. • Collaborer avec les autres niveaux de gouvernement pour évaluer l'opportunité d'offrir aux aînés des crédits d'impôt pour une énergie abordable.

4. Productivité

-Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

QUEST recommande au gouvernement fédéral d'augmenter la productivité nationale en assurant un environnement décisionnel cohérent et prévisible grâce à des programmes fiscaux, des normes, des règlements et des données concernant les systèmes énergétiques communautaires intégrés. L'optimisation des ressources consiste essentiellement à faire des investissements judicieux qui s'appuient sur les meilleurs renseignements disponibles, exploitent les occasions qui s'offrent et incitent activement le secteur privé à faire des investissements plus importants dans les mêmes domaines. Pour que le Canada continue d'être productif, nous devons nous tenir au courant de l'évolution des marchés et des perspectives correspondantes pour essayer d'être les premiers à saisir les occasions qui s'offrent. Cela implique d'investir dans des approches telles que les systèmes énergétiques communautaires intégrés, qui favorisent la création de richesse partout au Canada. L'étude de QUEST a révélé que les politiques fondées sur les SECI peuvent augmenter le PIB du Canada de 0,3 à 0,9 % et le niveau de l'emploi de 0,4 %. L'intérêt suscité par les SECI a régulièrement augmenté ces dernières années, mais il y a encore des lacunes d'information qui entravent l'évaluation des politiques et des occasions d'appui, des normes technologiques et des initiatives du secteur privé. La structure fiscale actuelle n'est pas favorable au développement des SECI. La structure des impôts fonciers ne tient pas compte de la valeur ajoutée attribuable à ces systèmes, ce qui réduit le revenu des municipalités et fait baisser la valeur des biens fonciers pour les propriétaires de maisons et d'entreprises. Les systèmes urbains tels que les transports, l'alimentation en eau et les égouts sont encore conçus et réalisés indépendamment des systèmes qui les alimentent en énergie. Des efforts accrus sont nécessaires pour mieux comprendre les coûts énergétiques liés aux systèmes urbains et l'avantage qu'il y a à s'en occuper. Le gouvernement du Canada est déterminé à améliorer la productivité de tous les Canadiens. Pour faire croître la productivité nationale en assurant un environnement décisionnel cohérent et prévisible en ce qui concerne les SECI, il faudrait : • Offrir une aide fédérale aux exportateurs canadiens des technologies, des produits et des

services liés aux SECI. • Ouvrir l'accès à une déduction pour amortissement accéléré pour toutes les activités liées aux SECI. • Appuyer la recherche et l'innovation pour remédier aux dispositions fiscales défavorables aux SECI. • Permettre aux ministères et organismes fédéraux de collaborer avec QUEST pour corriger les codes, normes, règlements et lignes directrices qui limitent l'application des SECI.

5. Autres défis

-On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

QUEST recommande au gouvernement fédéral de travailler de concert avec QUEST pour répondre aux besoins énergétiques des collectivités isolées urbaines, rurales et appartenant aux Premières nations Nations, aux Inuits et aux Métis grâce à une coopération fédérale interministérielle et à des mesures destinées à créer les capacités nécessaires pour planifier, concevoir et mettre en œuvre des systèmes énergétiques intégrés. La planification énergétique nécessaire pour ces collectivités nécessite une attention particulière, surtout à cause du manque d'infrastructures régionales, des pratiques de gestion historique, des traditions culturelles, des petites populations et du manque de capacités communautaires. Dans les collectivités isolées, l'alimentation en électricité et le chauffage sont surtout assurés par des organismes fédéraux ou provinciaux-territoriaux. La planification énergétique intégrée à long terme et les programmes de gestion de la demande (destinés à réduire la consommation d'énergie pour l'électricité et le chauffage) ne sont pas couramment employés dans les collectivités isolées urbaines, rurales et appartenant aux Premières nations Nations, aux Inuits et aux Métis du Canada. La quantité d'énergie consommée dans une collectivité détermine dans une grande mesure le coût de la vie (des déplacements à l'achat de produits alimentaires et aux frais de chauffage et de refroidissement de la maison). Les collectivités isolées urbaines, rurales et appartenant aux Premières nations Nations, aux Inuits et aux Métis dépendent de sources et de systèmes coûteux et à forte consommation d'énergie. Le gouvernement du Canada s'est engagé à assurer la durabilité de toutes les collectivités isolées du Canada. Un partenariat pour la gestion intégrée de la demande d'énergie visant la création de richesse et d'emplois dans les collectivités isolées urbaines, rurales et appartenant aux Premières nations Nations, aux Inuits et aux Métis du Canada devrait avoir les caractéristiques suivantes :

- Appuyer les initiatives interministérielles fédérales visant à établir les capacités voulues pour planifier, concevoir et mettre en œuvre des systèmes énergétiques communautaires intégrés.
- Former des partenariats pour la gestion intégrée de la demande d'énergie visant la création de richesse et d'emplois dans les collectivités isolées urbaines, rurales et appartenant aux Premières nations Nations, aux Inuits et aux Métis du Canada.
- Favoriser le recours à des modèles de financement novateurs comprenant un soutien gouvernemental moindre et encourageant l'accès à de nouvelles sources de financement privées, notamment du secteur des services publics et de la technologie.
- Faire la démonstration de l'utilisation de diverses sources et technologies d'alimentation en énergie dans des collectivités et des bases militaires. L'investissement dans les collectivités isolées du Canada, particulièrement dans les régions côtières et arctiques, renforcerait davantage la capacité du Canada d'accéder aux ressources naturelles et de mieux définir et affirmer sa souveraineté.